



Pour un mariage

Vous souhaitez vous engager à vous aimer toute votre vie : l'église prend au sérieux votre demande et toute la paroisse est heureuse de vous accueillir pour ce grand moment.

L'organisation et la célébration d'un mariage nécessite des frais : éclairage, nettoyage, documentation... Sans oublier le temps du prêtre et des équipes qui vous accompagnent dans votre démarche et préparent la célébration.

Pour aider à couvrir ces frais, votre participation est importante : elle doit être remise à la paroisse qui assure les rencontres de préparation et la constitution du dossier.

La paroisse où a lieu la célébration, si elle est différente, reçoit quand à elle le produit de la quête.

Pour le montant de votre offrande, l'Eglise vous propose une participation à partir de 280 €

Merci d'avance pour votre contribution.

Fiche casuel mariage[Télécharger](#)

©2026 - Diocèse d'Angoulême - 31/01/2026 -

<https://charente.catholique.fr/services/soutenir-le-diocese/les-dons-possibles/le-casuel/pour-un-mariage/>